



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE L'ACVF

Samedi 3 mars 2018
Au Sentier organisée par le FC Vallée de Joux

<u>Présidence</u> :	Gérard Vontobel
<u>Secrétaire du procès-verbal</u> :	Alain Klaus, Secrétaire Général
<u>Clubs convoqués</u> :	131 clubs
<u>Présents</u> :	128 clubs
<u>Contre-appel</u> :	3 clubs
<u>Membres du Comité Central présents</u> :	MM. Gérard Vontobel, Président, Gilbert Carrard, Vice-Président, Marc-Henri Stauffer, Pierre-André Maerchy, Michel Chuard, Christophe Chaillet, Jérôme Laperrière

Cette 114^{ème} Assemblée Générale est ouverte par Gérard Vontobel, Président, avec, en toile de fond, le film des 7 Grands concernant l'ACVF

Le FC Vallée de Joux fêtera, tout au long de cette année, son 100^{ème} anniversaire et parole est donnée à M. Bill Muirhead, Président du club.

Remise du fanion de l'ACVF par Christophe Chaillet

Salutations et bienvenue à nos hôtes, nos membres d'honneur et nos invités :

Autorités cantonales et communales

- Mme Sylvie Podio, Présidente du Grand Conseil vaudois
- Monsieur Stives Morand, Syndic du Chenit
- Monsieur Christophe Bifrare, Syndic de l'Abbaye
- Monsieur Jacques-André Bovay, Président du Sentier
- Monsieur Patrick Viquerat, Président du Brassus

ASF

- M. Peter Gilliéron, Président de l'ASF
- M. Christophe Girard, Membre Commission des Arbitres

Ligue Amateur

- M. Dominique Blanc, Président
- M. Alain Grosjean, Membre du Comité et Président de l'ANF

UEFA

- M. Jacques Antenen, Membre de la Commission de Discipline UEFA et Juge du Tribunal Sportif de l'ASF

Présidents d'Honneur de l'ACVF

- MM. Jacky Marcuard et Dominique Blanc.

Membres d'Honneur de l'ACVF

- MM. Lino Campigotto, Michel Dumusc, Pierre-André Martin, David Robert, Francis Guex, Alain Maget, André Michoud, Gilbert Mivelaz, Charles-Henri Morex,

Associations amies

- MM. Sandro Stroppa (**FVRZ**), M. Heinz Hohl (**SOFV**), MM. Roland Paolucci Président et M. René Krug, membre (**FNWS**) MM Benoît Spicher, Président Central, Jean-Noël Berset (**AFF**), MM. Pascal Chobaz, Président Central et Carlo Gervasoni (**ACGF**), MM. Alain Grosjean, Président Central et Mario Chatagny, Vice-Président (**ANF**), MM. Patrick Wäspe, Vice-Président, Alain Chevrolet, Membre du comité (**AJF**), Aristide Bagnoud, Président, Jean Lamon (**AVF**)

SEPS

- M. Philippe Rupp, délégué au sport associatif

Groupement Vétérans ASF, section Vaud

- MM. André Michoud, Président, Georges Delessert, Michel Genin, Patrick Liudet, Charles-André Rochat, Olivier Schutz, membres du Comité.

Les « 7 Grands »

- M. Maurice Jossevel (**Carabiniers**), Mme Linda Baudin (**Paysannes vaudoises**), M. Steve Schorderet (**Jeunesses Campagnardes**), MM Jean-François Quiblier et Cedric Bovay (**Gymnastique**) Mme Monique Pidoux-Coupry et Mme Françoise Golliez (**Musiques Vaudoises**) Mme Lise Dutruy (**Chanteurs Vaudois**)

Les représentants de la Presse

- Florian Vaney, La région Nord Vaudois

Parole est transmise à M. Stives Morand, Syndic du Chenit, qui nous présente sa commune.

Ordre du jour statutaire

1. Signatures de la feuille de présences et ordre du jour statutaire

131 clubs convoqués, 128 clubs présents à l'ouverture de l'assemblée, majorité absolue 65, majorité des $\frac{3}{4}$, 97.

En préambule, le président Gérard Vontobel apporte le commentaire suivant :

Le FC Aigle, par courrier en date du 25 février 2018 demande à l'Assemblée Générale de ce jour de modifier l'ordre du jour en retirant les points 10 et 11 concernant l'élection du Comité Central et l'élection du Président de l'ACVF. Après consultation de notre service juridique, ces 2 points ne peuvent pas être retirés de l'ordre du jour car ce sont des points statutaires selon l'article 13 des statuts. Le comité doit être élu tous les 3 ans donc cette année. Sans votation sur ces deux points, l'ACVF se retrouverait sans comité valablement élu à la fin de cette assemblée générale. Le FC Aigle demande dans le même courrier la tenue d'une AG extraordinaire pour ces élections. Les représentants du FC Aigle auront la possibilité donc d'intervenir au point 10 de l'ordre du jour avant les élections prévues, je vous le répète selon les statuts.

De ce fait, le Comité Central propose d'inverser le point 10 et 11, nous voterons le comité central puis ensuite le Président.

La parole n'est pas demandée sur ce point

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs, par Gilbert Carrard, les représentants des clubs suivants :

M. Savioz du FC Gingins
M. Oga du FC Gland
M. Fankhauser du FC Lausanne-Sport
M. Zetzmann de l'AF Luc Dorigny
M. Barraud du FC Cheseaux
M. Dubuis du FC Bercher

Les scrutateurs sont désignés par un lever des cartes de vote.

Hommage à toutes celles et ceux qui nous ont quitté durant l'année 2017 et particulièrement à M. Daniel Mellet, Président d'honneur.

3. Approbation du Procès-Verbal de la dernière assemblée générale des délégués

Le procès-verbal de l'assemblée tenue à Servion, a été publié sur le site ACVF le 26 septembre 2017 et adressé à tous les clubs par courriel le même jour.

Ce dernier est accepté par un lever des cartes de vote et les remerciements vont à son auteur Alain Klaus.

Le FC Aigle, par son Vice-Président, M. Leimgruber, demande la parole et nous informe :

Les points 10 et 11 sont retirés de l'OJ et reportés à une Assemblée générale extraordinaire qui devra se tenir dans les quinze derniers jours du mois de juin. Dès la fin de la présente Assemblée, le secrétariat de l'ACVF communiquera aux clubs, les postes vacants et ceux pour lesquels une demande de renouvellement du mandat est proposée.

Les nouveaux candidats au Comité Central devront s'annoncer avant le 30 avril. Leur demande sera accompagnée d'une présentation personnelle (CV) et de leurs motivations.

Pour la candidature au poste de Président, le dossier de candidature sera complété avec une présentation de l'action qui sera menée durant le mandat et les buts fixés.

L'ensemble des dossiers de candidature seront envoyés aux clubs avec la convocation à l'Assemblée générale extraordinaire au moins 20 jours à l'avance.

Dans l'intervalle, le mandat du Comité Central est prolongé jusqu'à la tenue de l'AG extraordinaire et l'élection du nouveau Président et des membres du Comité.

L'ACVF grandit et devient toujours plus importante (*à ce jour : 137 clubs, 25'000 joueurs, 1'500 joueuses, +/- 700 arbitres ASF ou « mini », autant de matchs tous le week-end*) et il est absolument nécessaire que le mode de gouvernance évolue de manière à répondre aux besoins actuels et aux défis de demain.

L'annonce de la démission de Monsieur le Président G. Vontobel qui nous a été adressée par courriel le 21 février 2018, après l'envoi de l'OJ daté du 7 février 2018 (qui nous est parvenu à son tour au début de la semaine du 12 février et avant la fin du délai du 9 février pour les propositions individuelles), démission dont la motivation est bien comprise, qui n'intervient que 10 jours avant l'AG ordinaire et ne laisse aucune opportunité à d'éventuelles personnes intéressées.

Le Président, Gérard Vontobel rappelle au FC Aigle que l'ordre du jour est statutaire et que ce dernier aura la parole au point 10 de l'ordre du jour.

4. Rapport annuel du Comité Central

Le rapport annuel a été publié sur le site ACVF en date du 12 février 2017. Des exemplaires imprimés étaient disponibles à l'entrée.

Ce rapport annuel contient les rapports de toutes les Commissions ; Compétitions (Gilbert Carrard), Juniors (Michel Chuard), Département Technique (Jean-Yves Aymon), Féminines (Pierre-Andre Maerchy), Arbitres (Jérôme Laperrière), Seniors (Marc-Henri Stauffer), Jeu et Fair-Play (Christophe Chaillet), Finances (Alain Klaus) et Présidentiel (Gérard Vontobel).

Des remerciements sont adressés à tous les auteurs de ces rapports par Gérard Vontobel.

Aucune question des délégués sur le rapport de l'ACVF 2017.

5. Rapport des vérificateurs des comptes 2017

Voici les 4 clubs vérificateurs pour l'année 2017 :

FC Bavois, US Terre Sainte, FC Jorat-Mézières, FC Lutry

C'est le représentant du FC Jorat-Mézières qui a été désigné pour donner lecture de ce rapport. Les comptes 2017 ont été audités par la fiduciaire BfB Fidam révision SA à Renens et vérifiés par les représentants des 4 clubs le 20 février 2018 dans les locaux de l'ACVF.

RAPPORT

de la Commission de vérification des comptes de l'Association Cantonale Vaudoise de Football pour l'exercice 2017 destiné à l' Assemblée générale du 3 mars 2018 au Sentier

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui lui a été confié, la Commission de vérification des comptes de l'ACVF, composée des clubs : FC Bavois, US Terre-Sainte, FC Lutry et FC Jorat-Mézières s'est réunie dans les locaux de l'Association au Mont-sur-Lausanne en date du mardi 20 février 2018.

La Commission a pris connaissance du rapport d'audit établi par la fiduciaire BfB Fidam révision SA du 19 février 2018 dont la conclusion précise que les auditeurs n'ont pas relevé de faits laissant à penser que les comptes annuels 2017 de l'ACVF ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Quant à notre Commission, elle a procédé à des contrôles essentiellement basés sur des entretiens avec les responsables. Il convient de préciser qu'il a été répondu de manière claire aux diverses questions relatives à la gestion financière et comptable de l'ACVF.

Par cet examen, la Commission a pu constater que :

- Le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité ;
- La comptabilité est tenue avec exactitude ;
- L'état de la fortune et des résultats répondent aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan.

Ainsi, sur la base de notre examen nous vous proposons :

1. D'approuver les comptes qui vous sont soumis
2. De donner décharge à notre commission de son mandat.

Pour la commission de vérification

FC Jorat-Mézières

Vincent Rima

6. Approbation des rapports du Comité Central et des vérificateurs des comptes

Tous les rapports du Comité Central ainsi que des comptes sont soumis au vote par la levée de carte de vote. 126 oui, aucun avis contraire, 2 abstentions.

Gérard Vontobel remercie les clubs vaudois car la totalité des clubs sont à jour avec les factures de l'ACVF.

7. Budget de l'exercice 2018 et approbation

Suite à la démission de notre caissier Roger Pralong , nous avons retrouvé un nouveau caissier en la personne de Blaise Forestier. Suite au décès tragique de ce dernier en novembre dernier, notre Comité a décidé d'assurer nos travaux comptables dès 2018 par le secretariat de l'ACVF et par la fiduciaire GSX représentée par M.Alain Favre.

Alain Klaus, Secrétaire Général, présente un budget qui se veut prudent et réaliste. Le budget 2018 est donc équilibré avec un montant aux produits et aux charges de CHF 2'030'000 francs.

Gérard Vontobel invite l'assemblée à accepter le budget 2018 par levée des cartes de vote ce qui est fait avec 124 oui, aucun avis contraire et 4 abstentions

Le FC Aigle, par l'intermédiaire de M. Leimgruber, demande la parole après l'acceptation du budget. Il fait un résumé des charges des 4 dernières années pour conclure par le fait que l'ACVF dépense trop d'argent et que certaines variations sont trop grandes.

Alain Klaus explique brièvement que l'augmentation des charges a été due par des activités offertes aux clubs comme par exemple la méthode Corwer.

8. Nomination des clubs vérificateurs des comptes

Nommés comme anciens clubs, les FC Lutry et FC Jorat-Mézières. Le FC Vallée de Joux et le FC Suchy Sports deviennent nouveaux vérificateurs.

9. Discussions et décisions sur les propositions du Comité Central de l'ACVF et des clubs

Aucun club n'a fait de proposition dans les délais statutaires. Le comité central vous a transmis par e-mail les modifications du règlement de la commission de recours.

Le règlement n'a jamais été mis à jour depuis 2001, les modifications mineures sont effectuées en concertation avec le Président de la CR.

Le règlement est soumis au vote, il est accepté par 125 oui, 1 voix contre et 2 absentions.

10. Election des membres au Comité Central

Selon les statuts, le comité doit être élu lors de cette assemblée au risque de n'avoir plus de comité à la fin de cette assemblée.

Suite à la proposition du FC Aigle relatée au point 1 de l'ordre du jour, le Président Gérard Vontobel, même si c'est contraire aux statuts, demande à l'assemblée de voter sur la proposition du FC Aigle par levée des cartes de vote. Le résultat est sans appel avec 127 voix contre contre 1 pour. Donc l'élection a lieu et le comité central présente les membres suivant qui se représentent :

MM Gilbert Carrard, Christophe Chaillet, Michel Chuard, Jérôme Laperrière, Pierre-Andre Maerchy et Marc-Henri Stauffer.

Le comité propose une nouvelle candidature en la personne de M. Alain Troesch.

Ce dernier est présenté par M. Jacky Pache, Président du FC Cheseaux.

Après avoir demandé à l'assemblée s'il y avait d'autres candidatures, les membres du Comité central sont élus avec la levée des cartes de vote à l'unanimité et par applaudissements.

11. Election du Président de l'ACVF

Le Président, Gérard Vontobel rappelle brièvement les raisons de son renoncement à briguer un nouveau mandat. Le Comité Central propose la candidature de Gilbert Carrard actuel Vice-Président.

Après avoir demandé à l'assemblée s'il y avait une autre candidature, Gilbert Carrard est élu avec la levée des cartes de vote à l'unanimité et par applaudissements.

12. Election de la commission de recours

4 membres quittent la commission de recours, il s'agit de MM. Korman Ayla, Adriano Francescato, Philippe Mercier et Denis Meylan. Un diplôme et l'insigne de l'ACVF est remis à ces personnes.

Pour les remplacer, le Comité Central propose les candidatures suivantes :

M. Sébastien Pache, ancien arbitre de Super League
M. Alain Amstutz, avocat.

Les membres sortants qui se représentaient, MM. Philippe Rossy, Christian Dénériaz, Charles Munoz ainsi que les deux nouveaux membres sont élus à l'unanimité et par applaudissements. Philippe Rossy reste Président.

13. Délégués à la ligue amateur et à l'ASF

Le Comité Central propose les candidatures suivantes :

MM. Gilbert Carrard, Christophe Chaillet, Michel Chuard, Marc-Henri Stauffer, Pierre-Andre Maerchy est nommé comme suppléant.

Ils sont élus par applaudissements

14. Nomination Honneurs

Gilbert Carrard prend la parole pour proposer Gérard Vontobel comme Président d'honneur. Gérard Vontobel est entré au Comité Central en 2007 et élu président en 2015. Gilbert Carrard remercie vivement Gérard pour son travail et surtout son amitié et ses compétences durant toutes ces années. Gérard Vontobel est nommé Président d'honneur par applaudissements.

Jérôme Laperrière prend la parole pour présenter Marc Morandi au titre de Membre d'honneur. Marc Morandi a œuvré durant toute sa carrière comme arbitre au plus haut niveau. Il est nommé membre d'honneur par applaudissements.

Parole est transmise à M. Peter Gilliéron, Président de l'ASF.

15. Désignation du lieu de la prochaine Assemblée Générale

Le FC Concordia Lausanne est candidat pour 2019. L'assemblée accepte par levée des cartes de vote la candidature de ce club. David Clément, président du club, confirme sa volonté d'accueillir l'ACVF à Lausanne.

Pour information, le FC Prilly Sports est candidat pour 2020 et le FC Echallens Région pour 2021.

16. Divers

Avant de passer la parole aux clubs, le Comité Central a plusieurs informations :

- L'euro Féminin U19 aura lieu en partie à Yverdon, nous espérons voir nombreux les clubs à cette occasion.
- Gilbert Carrard informe les clubs que le championnat débutera une semaine plus tard cet été selon une demande des clubs de la Côte.
- Jérôme Laperrière informe les clubs concernant la pénurie d'arbitres. Plusieurs pistes sont à suivre pour garder l'effectif à ce jour.
- Alain Klaus informe les clubs de la date de la coupe vaudoise qui aura lieu le jeudi de l'ascension.

Nuit du Football 2018 et future

Gilbert Carrard présente la composition du comité qui va désormais œuvrer pour cette manifestation. Ce comité est composé des mêmes personnes qui travaillent pour la nuit du foot depuis cette année :

- Gilbert Carrard, reprend le poste de président de la commission
- Christophe Chaillet, membre
- Alain Troesch, membre
- Olivier Gilliard continue également à nos côtés en tant que responsable du sponsoring.

Ensemble, nous allons essayer de proposer des nouveautés pour les prochaines éditions. La prochaine édition, qui aura lieu le 30 juin 2018 se déroulera à Payerne. Nous vous annonçons déjà deux changements dans l'organisation. Notre soirée de gala aura l'honneur d'accueillir comme maître de cérémonie M. Maïque Perez. Nous vous attendons nombreuses et nombreux à ces prochaines soirées.

Quant aux éditions 2020 et 2021, nous sommes à la recherche d'organisateur ! Nous vous encourageons à proposer votre candidature pour cet événement. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à votre inscription en tant qu'organisateur sur la page internet de l'ACVF, onglet Nuit du Football.

Frédéric Danzi, Président du Stade-Payerne, présente brièvement le programme de la fête.

La parole n'est pas demandée dans la salle concernant les divers.

17. Contre appel

3 clubs sont absents

L'assemblée est levée à 11h05.

Le Mont, le 4 mars 2018

Alain Klaus, Secrétaire Général